

Il est nécessaire de placer le poulailler dans un lieu sec, et de manière à ce que les volailles n'aient pas à souffrir des extrêmes de la chaleur et du froid; qu'il soit assez spacieux et facile à aérer. Il est nécessaire de les tenir dans un état de propreté constant.

Faire en sorte que, dans le cours de l'été, les volailles ne nuisent pas aux voisins, et ne pas souffrir qu'elles aillent butiner là où il y a des récoltes semées ou en végétation. Ce qu'elles mangent ou gâtent est autant de pris sur la moisson. Dans ce cas, elles deviennent une cause de querelle ou de procès entre voisins.

Il ne faut pas les laisser mettre le fumier en désordre par les volailles, à moins que ce soit quand les vers ou les graines nuisibles y fourmillent.

Avoir le soin de tenir constamment de l'eau très propre à leur disposition, car elles éprouvent continuellement le besoin de boire. Répandre du sable dans le poulailler ou à quelques endroits de la basse-cour, afin que les volailles se soulagent de leurs démanagements.

Distribuer à heure fixe la nourriture aux volailles afin qu'elles ne se tourmentent pas. Il ne faut pas les troubler là où elles pondent.

A propos des volailles, il ne faut pas oublier que, comme le temps, les soins sont de l'argent.

*Billets de banque contrefaits.*—Comme les billets de banque des États-Unis sont en grande circulation dans nos campagnes, nous croyons utile de reproduire ici ce que publie le *Courrier de Worcester*, journal publié à Worcester, Mass., au sujet de billets contrefaits actuellement en circulation:

“Les personnes qui ont à recevoir des billets de \$10 ou \$20, sont averties d'être sur leurs gardes contre deux contrefaçons de billets qui viennent d'être mis en circulation. Ceux de \$10 portant le No 1650916, lettre D, série 1880; ceux de \$20 portant le No 657144. Les premiers ont le papier plus faible et l'impression plus sombre que ceux qui sont de bon aloi, et ceux de \$20 sont photographiés, ayant le papier plus faible et la couleur plus pâle que les véritables. En humectant le ponce et en frottant quelques minutes, on arrive facilement à reconnaître la contrefaçon.”

## RECETTES

### Moyen de reconnaître si le vin est falsifié

Un des procédés modernes de falsification du vin consiste dans l'emploi des matières colorantes. Là où la chimie est à peu près impuissante à découvrir certaines teintures, il existe un moyen très pratique de reconnaître la fraude. Il suffit de chauffer jusqu'à ébullition le vin que l'on veut vérifier, et d'y tremper entièrement un morceau de flanelle que l'on laisse ensuite sécher. Si une fois séchée, puis lavée, la flanelle conserve une teinte rouge ou rougeâtre, on peut être sûr que l'on a affaire à un vin qui ne descend pas du raisin en ligne directe.—*Moniteur du Commerce.*

### Indigestion de lait des jeunes veaux

Il arrive aux jeunes veaux de prendre tant de lait qu'ils en ont une indigestion qui leur donne la diarrhée, dont ils périssent assez souvent. Voici une recette qui a été employée avec succès: Faites avaler, matin et soir, au veau une cuillerée d'huile d'olives dans laquelle vous aurez fait dissoudre une pincée de sel de nitre (azotate de potasse). Il guérit ordinairement à la première prise.

Voici une autre recette non moins efficace:

Elle consiste à ne donner aux veaux malades que du lait coupé avec de l'eau d'orge. Cette tisane se prépare de la même manière que celle destinée aux hommes, c'est-à-dire en faisant bouillir cinq à six pintes d'eau dans une pinte d'orge. On jette la première eau aussitôt que le grain est crevé, et on en ajoute de nouvelle, qu'on fait bouillir pendant une heure au moins. Les veaux refusent quelquefois de boire le lait auquel on a mêlé une portion considérable d'eau d'orge; on commence alors par ne mettre qu'un quart de cette dernière, puis on augmente la proportion jusqu'à moitié ou les deux tiers, si la maladie se prolonge. On ne remet le veau au lait que lorsque la diarrhée a totalement disparu.



## LIGNES DE TELEGRAPHE.

De Selkirk à Edmonton.

### A VIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le sousigné jusqu'à midi de MERCREDI le 17<sup>e</sup> jour de Mai prochain, en une somme ronde, pour l'achat de la ligne de télégraphe du Gouvernement (comprenant les poteaux, fils, isolement et instruments) entre Selkirk et Edmonton.

Les conditions sont qu'il sera entretenu une ligne de communication télégraphique entre Winnipeg, Humbolt, Battleford et Edmonton, et que les messages du gouvernement seront transmis gratis.

Les soumissionnaires devront mentionner, en sus de la somme ronde qu'ils sont prêts à donner pour la ligne de télégraphe, le taux maximum qu'ils chargeront au public pour la transmission des dépêches.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,  
Ottawa, 18 Avril 1882.

## ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de DIONNE & DESSAINT de SAINT-DENIS, faillis.

Un troisième et dernier dividende a été préparé et sera payé après lundi le 8 Mai prochain.

JOS. HAMEL,  
Syndic.

27 avril 1882.

## A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,  
S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,  
16, Rue St-Jacques, Montréal.

## MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,  
St. Paschal, P. Q.

## ANIMAUX DE CHOIX A VENDRE

A LA

FERME DE A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).

Le sousigné offre actuellement en vente des veaux Ayrshires (pure race) à des prix variant depuis \$10 à \$25, suivant l'âge du veau et la qualité de la mère; Agneaux Cotswolds, depuis \$12 jusqu'à \$25, suivant la qualité; de plus des goretts Berkshires pour \$4 la pièce.

A. MOUSSEAU, BERTHIER (en haut).